



**Monsieur le Secrétaire d'État chargé des  
Transports, de la Mer et de la Pêche  
Frédéric CUVILLIER  
246, boulevard St Germain  
75006 PARIS**

Caen, le 7 juillet 2014

Monsieur le Secrétaire d'État,

Le 21 janvier 2014, vous aviez reçu à leur demande les organisations syndicales représentatives des Contrôleurs des Transports Terrestres du corps des SACDD, dont l'UNSA/SAFACTT afin d'entendre les revendications liées à l'exercice de leur métier et à leur statut.

La question prioritaire du reclassement des agents de contrôle du premier niveau de grade vers le deuxième niveau de grade (grade de recrutement pour notre spécialité) a été évoquée. Il s'agit là d'équité et de justice puisque dans ces deux grades, les agents exercent les mêmes missions au même niveau de responsabilité. Depuis le changement du niveau de recrutement nous réclamons ce reclassement. C'est une question de reconnaissance pour les agents mais c'est aussi mettre fin à des situations inadmissibles.

Vous avez demandé à Madame Brigitte THORIN, sous-directrice à la DRH, d'étudier avec la Fonction Publique la faisabilité d'un reclassement dont la DRH affirme qu'il est impossible au vu des textes. Impossible alors même que le Ministère du travail transforme cette année 205 postes de contrôleurs du travail en poste d'inspecteurs, avec pour objectif de n'avoir que des agents de catégorie A pour des fonctions d'inspection et de contrôle. Tout cela est si loin pour nous.

En effet à ce jour, il n'y a aucun résultat sur ce sujet, et pour cause Mme THORIN s'étant toujours refusée à toute étude de ce dossier, position exprimée clairement en CAP.

Nous nous sentons parfaitement trahis puisque la DRH du ministère agit comme elle l'entend quels que soient vos engagements. Les CTT ont été bien patients jusque-là, nous avons laissé jusqu'à maintenant la place au dialogue et à la négociation mais vu les résultats nuls, nous nous voyons dans l'obligation de faire appel de nouveau à vous. Sans votre intervention directe, Monsieur le Secrétaire d'État, pour que ce reclassement se réalise au plus vite, rien ne sera possible.

De nouvelles habilitations nous attendent (péage poids lourds, cabotage sur les véhicules de -3,5T.....). En face de cela que comptez vous mettre dans la balance ? Toujours plus avec toujours moins, cela ne doit plus être !!

Les mois qui viennent seront sources d'inquiétude sur le devenir de nos cartes de circulation, d'instauration du péage poids lourds routiers dont les contrôleurs seront partie prenantes. Il est évident que face à des négociations bloquées, les contrôleurs sauront se faire entendre à l'instar d'autres catégories socio-professionnelles ces derniers mois.

Nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de notre haute considération.

**Le Secrétaire Général de L'UNSA SAFACTT  
Pierre GUERIF**

Adresses postales :

**UNSA / SAFACTT** – DREAL – STIVSR – 10 boulevard Général Vanier – CS 60040 – 14006 CAEN cedex – tél : 02 50 01 83 39 ou  
06 27 27 83 22